#### Sainte-Jalle

## Conseil municipal du 28 février 2020 - 18h30

<u>Présents</u>: Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, Frédéric Roux, Nadège Rancon, Jean-Charles

Fournon, Eric Armand, Laurence Coquet

Pouvoir(s): Denis Teste à Frédéric Roux et Sylvie Recordier à Yves Nicolas

Absent(s):

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

#### Ajouts à l'ordre du jour

Autorisation à demander à la région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention pour le programme EMIR 2 pour l'achat de tablettes numériques et de deux vidéoprojecteurs pour l'école.

L'autorisation est votée à l'unanimité.

#### Vente du local de rangement de la salle des fêtes à M. Yves URBAIN

Nous allons lui proposer de prendre en charge le déplacement du compteur et la construction d'un nouveau placard.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

#### Trouver un nom de chemin devant les gîtes.

Le chemin du Mûrier est accepté à l'unanimité.

#### A l'ordre du jour :

1. Autorisation de création d'une copropriété entre la partie commerciale du village de vacances communal et les gîtes 6 à 10

Il est obligatoire de faire une copropriété entre les gîtes et la partie commerciale car ils sont situés au dessus des locaux techniques. Le coût total de cette démarche est évalué à environ 6000€.

L'autorisation de création d'une copropriété est acceptée à l'unanimité.

2. Autorisation de régularisation de la vente de la parcelle A 1555 à M. Thielen

L'autorisation les démarche à l'unanimité.

3. Organisation des permanences pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020

## <u>Le 15 mars 2020</u>:

08h00 - 10h00 Jean-Charles - Eric

10h00 - 12h00 Laurence - Christine

12h00 – 14h00 Denis - Nadège

14h00 - 16h00 Antoine - Nadège

## Sainte-Jalle

# Conseil municipal du 28 février 2020 - 18h30

16h00 – 18h00 Yves - Frédéric Dépouillement Tous

### 4. Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clore ses travaux à 20h30

**Christine Fossion**